



**MINISTÈRES  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
COHÉSION DES TERRITOIRES  
MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général**

Paris, le 24 novembre 2020

*Direction des ressources humaines*

*Service du pilotage des moyens  
et des réseaux ressources humaines*

*Sous-direction du pilotage, de la performance  
et de la synthèse*

*Bureau des politiques de rémunération*

**UNSA Développement durable  
DDT 21 - UT de Beaune  
A l'attention de Madame Sylvie MIAN  
6-8 rue Marie FAVARD  
21200 BEAUNE**

Madame la Secrétaire générale,

Par courrier en date du 23 novembre, vous saluez les dernières mesures prises relatives au RIFSEEP des agents de catégorie B et C affectés dans les services déconcentrés d'Ile-de-France qui visent l'alignement de l'IFSE de ces agents sur les barèmes d'administration centrale, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Vous regrettez cependant que les attachés en poste dans ces mêmes services déconcentrés ne bénéficient pas des mêmes alignements, dans un souci d'équité entre agents et d'attractivité des postes.

L'alignement indemnitaire des agents de services déconcentrés d'Ile-de-France avec ceux de la centrale est un projet ambitieux que nous avons commencé à porter cette année. Celui-ci sera généralisé en 2021.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de ma considération distinguée

Le directeur des ressources humaines

Jacques CLEMENT